



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

# LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'investigation, d'analyses, et de publicité

N° 224 du jeudi 27 janvier 2022 / Prix : 250 F CFA

P. 2

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## ARISE IIP rejoint la Fédération Internationale des Fabricants de Textile (ITMF)

P. 3

UNIVERSITÉ DE L'AGET

# Coup de maître

- Des Master Class riches d'idées et de recommandations
- Signature d'une convention avec un patronat du Sénégal (CNES)
- Un partenariat de coaching et de mentorat avec la CNEJ
- L'AGET renforce son statut de « force de proposition »



## ACTUALITE

P. 6

## Le CNO présente Togo Sports Challenge



## EPU

P. 4

## Ce qu'il faut retenir du passage du Togo



SUNU Bank

COMPTE D'ÉPARGNE SELECT



## Offrez-vous une épargne géante

Au-delà de 10.000.000, épargnez désormais et profitez de 4.5% d'intérêt.

[www.sunu-group.com](http://www.sunu-group.com)

+228 22 21 20 47

Retrouvez SUNUBank TO sur :





## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### ARISE IIP rejoint la Fédération Internationale des Fabricants de Textile (ITMF)

24 janvier 2022 - ARISE IIP, le développeur et opérateur panafricain de parcs industriels de classe mondiale, a rejoint la Fédération internationale des fabricants de textiles (ITMF) en tant que membre "Corporate".

Arise IIP identifie les lacunes industrielles dans les pays africains afin de libérer de la valeur et créer de nouvelles industries. L'objectif est d'industrialiser les secteurs clés en créant une transformation locale, en maximisant la production, l'efficacité et les coûts, ce qui génère à son tour une valeur ajoutée locale.

Arise IIP cherche à stimuler les exportations, à permettre la transformation locale des matières premières et à promouvoir le commerce en créant des zones économiques spéciales sur mesure au Gabon, au Bénin et au Togo. Au Bénin et au Togo, Arise IIP se concentre sur la création de chaînes de valeur pour l'industrie textile - de l'approvisionnement en matières premières à la transformation des ressources en passant par la fabrication, jusqu'à l'exportation de produits finis.

En devenant membre "Corporate" de l'ITMF, Arise IIP bénéficiera d'un réseau international unique, de l'expertise de l'ITMF et d'une plateforme globale pour la chaîne de valeur textile où les tendances mondiales sont discutées.

*"En rejoignant l'ITMF, nous avons accès à tous les principaux acteurs de la chaîne de valeur mondiale du textile et de l'habillement. Le monde est de plus en plus intégré. Par conséquent, la coopération le long de la chaîne de valeur textile mondiale et la compréhension de sa complexité et de sa dynamique sont primordiales", a déclaré M. Rajaguru Raja, PDG de la division textile d'Arise IIP.*

*"En devenant membre de l'ITMF, Arise IIP enrichit notre organisation d'une expertise précieuse sur la chaîne de valeur du textile en Afrique de l'Ouest, une région qui va jouer un rôle croissant dans notre industrie dans les années à venir. De même, Arise IIP bénéficiera d'un réseau international unique, de l'expertise de l'ITMF et d'une plateforme internationale où les tendances internationales sont discutées", a déclaré Christian Schindler, directeur général de l'ITMF.*

#### À propos de ARISE IIP

ARISE Integrated Industrial Platforms (ARISE IIP) est un développeur et un opérateur panafricain de parcs industriels de classe mondiale, engagé dans la transformation économique du continent. Nous identifions des opportunités dans les chaînes de valeur commerciales et industrielles à travers l'Afrique, nous concevons, finançons, construisons et exploitons les infrastructures nécessaires, en jouant un rôle de catalyseur tout en soutenant les pays dans leur transition vers une économie industrielle. Notre ambition est de libérer le potentiel industriel du continent tout en neutralisant nos émissions de carbone et notre impact sur le climat. ARISE IIP est actuellement présent au Bénin (GDIZ), au Togo (PIA) et au Gabon (GSEZ). La GSEZ a été classée meilleure zone économique spéciale du monde dans le secteur du bois (classement 2020 du FDI).

#### Contact details

Sarah Adnane  
Directrice de la Communication  
[Sarah.Adnane@arisenet.com](mailto:Sarah.Adnane@arisenet.com)

UNIVERSITÉ DE L'AGET

# Coup de maître

C'est un évènement qui a tenu toutes ses promesses. Initiative de l'Association des Grandes Entreprises du Togo, l'Université de l'AGET a rassemblé vendredi 21 janvier dernier, des membres du gouvernement, notamment le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, et sa collègue du Développement à la Base, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, des diplomates, une délégation sénégalaise conduite par le président de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES), des chefs d'entreprises, des universitaires, de jeunes entrepreneurs et d'autres personnalités. In fine, les travaux de cette Université auront marqué les esprits.

Elom ATTISSOGBE



Humaines du Groupe Ecobank, Prisca Boua, Directrice RMO, Thomas Reynaud, Directeur Général de la Société des Grands Moulins du Togo (SGMT), Me Alexis Aquereburu, Maire de la Commune des Lacs 1, Julius Adesina, Ambassadeur du Nigéria au Togo, Edem Agbekponou de CFAO Technologies, Joyce Homawoo, Directeur de la Banque des Transactions à Ecobank Togo et Maryse Adotévi Directrice Générale du cabinet d'audit Deloitte, ont partagé leur point de vue sur différents aspects de ces

thématiques lors des Master de renforcer la synergie entre les membres et resserrer les liens avec le bureau exécutif, échanger sur les perspectives économiques du Togo et les grands thèmes de la vie de l'entreprise, développer le partenariat entre l'AGET et les autres organisations patronales de la sous-région et renforcer la coopération internationale et la position régionale du Togo dans les échanges commerciaux.

« Les réflexions issues de ces discussions vont venir alimenter de façon générale les idées que l'AGET partage déjà avec le gouvernement au sein du cadre

appréciée en vue de la résilience de l'économie togolaise. « Je voudrais également saluer votre ingénieuse initiative d'organiser les présentes assises qui permettent aux membres de votre association de renouer les contacts après la période des fêtes de fin d'année et surtout de réfléchir sur les enjeux et perspectives économiques de notre très cher pays le Togo. Votre Université est une expérience à encourager. (...) L'objectif de l'AGET transcrit dans son livre blanc portant sur l'innovation et les investissements est en parfaite adéquation avec les orientations du gouvernement », a déclaré le ministre Kodzo Adédzé.

L'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET) est une association patronale représentant les grandes entreprises des secteurs de l'industrie, des services, du commerce, des mines et des BTP. Acteur de poids dans l'économie togolaise, l'AGET compte en 2021 soixante-douze membres (72) totalisant pour 2019 un chiffre d'affaires global de 1016,225 milliards FCFA et une contribution aux recettes fiscales du pays d'environ 109 milliards FCFA.

A travers cette Université, l'AGET a choisi de renforcer la synergie entre les membres et resserrer les liens avec le bureau exécutif, échanger sur les perspectives économiques du Togo et les grands thèmes de la vie de l'entreprise, développer le partenariat entre l'AGET et les autres organisations patronales de la sous-région, et renforcer la coopération internationale et la position régionale du Togo dans les échanges commerciaux.



Class.

Lors de cette Université, une convention a été signée entre l'AGET et la CNES pour renforcer la coopération sous-régionale entre les entreprises du secteur privé.

L'Association des Grandes Entreprises du Togo a également signé un accord de partenariat avec la Coalition Nationale pour l'Emploi des Jeunes (CNEJ). Cet accord porte sur la mise en place d'un programme de mentorat à l'endroit des entrepreneurs togolais et a pour objectifs

de concertation secteur public-privé. Cela va permettre à notre organisation d'être une force de proposition », a déclaré Maryse Adotévi, Directrice Générale du cabinet d'audit Deloitte, membre de l'AGET. Dans son discours de clôture,

le ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Consommation Locale, a exprimé, au nom des plus hautes autorités et en son nom propre, ses félicitations et remerciements au président de l'AGET et à l'ensemble du votre bureau pour leur contribution appréciable et



C'est une grande innovation du secteur privé, à l'actif notamment de l'Association des Grandes Entreprises du Togo. L'Université de l'AGET, première du genre, qui vient remplacer le traditionnel déjeuner-débat organisé chaque année en décembre, est une réussite.

En effet, l'évènement auquel ont participé une brochette de personnalités, des membres de l'AGET, des invités de marque et de jeunes entrepreneurs, a brillé par la qualité et la richesse des panels animés par de grandes figures du secteur privé.

Adama Lam, président de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES), s'est félicité de sa participation à cette Université pour partager avec le secteur privé togolais, l'expérience du Sénégal. « Je me réjouis de prendre part à ces travaux et je remercie le président de l'AGET pour l'opportunité qui nous est donnée d'échanger avec les chefs d'entreprises et le secteur privé sur des questions d'intérêt commun pour nos économies. C'est mon premier séjour à Lomé, au Togo et je me réjouis

de l'accueil chaleureux qui a été réservé à ma délégation, de même que l'hospitalité du pays », a-t-il affirmé.

« Les activités de l'AGET et la conjoncture économique du Togo », « la relance post-Covid et les emplois de demain : quels secteurs, quelle fiscalité, quels emplois, quel rôle pour les entreprises ? », « coopération régionale, développement des territoires et compétitivité », « digitalisation et modernisation des entreprises et de l'administration publique », sont des thématiques autour desquelles ont tourné les problématiques abordées par les panélistes, en lien avec la compétitivité de l'entreprise, la croissance économique, le développement des territoires pour faciliter la décentralisation des activités des entreprises qui sont, pour la plupart, installées dans la capitale togolaise.

Tour à tour, Jonas Daou, président de l'AGET, Adama Lam, président de la CNES, Maximilien Kaffo, Représentant Résident du FMI au Togo, Yves Mayilamene, Directeur Exécutif des Ressources

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

# Ce qu'il faut retenir du passage du Togo

Lundi 24 janvier dernier, la délégation du Togo conduite par le ministre des Droits de l'Homme, de la Formation à la Citoyenneté et des Relations avec les Institutions de la République, était à la Tribune des Nations Unies, à Genève en Suisse, pour défendre le Togo en matière de Droits de l'Homme. Il s'agit de la 40ème session de l'Examen périodique universel (EPU). Un exercice qui consiste à décrypter les actions et efforts menés par les Etats pour une meilleure garantie des libertés publiques et fondamentales des populations, des structures et organisations non gouvernementales.

Isidore AYEKO

Le Togo a été félicité pour le respect de certains principes, des efforts et actions dans certains domaines pour garantir les libertés publiques aux populations, aux associations et autres organisations de la société civile. Ces efforts reconnus au Togo, concernent le domaine de la promotion de la femme, leur autonomisation, leur participation à la vie politique et aux élections, le secteur de l'éducation pour l'amélioration des conditions d'accès à l'éducation, la promotion des droits de l'enfant, la décentralisation et l'harmonisation des lois, la protection sociale et la santé, la lutte contre la propagation de la Covid-19 avec l'instauration des mesures barrières et la réussite de la campagne vaccinale.

D'autres actions du Togo ont été affichées au tableau des félicitations telles que la lutte pour la réduction de l'extrême pauvreté, l'instauration d'un dialogue permanent avec les partis politiques de

l'opposition, les réformes du code électoral, l'amélioration des conditions de vie des prisonniers, l'adoption d'une politique dédiée au bien-être des enfants, les progrès réalisés en matière de gouvernance démocratique et les efforts consentis pour la réduction de l'apatridie.

## Des recommandations

Toutes ces félicitations à l'endroit du Togo n'ont pas occulté les réserves émises pour une meilleure promotion des droits de l'Homme. Des recommandations ont été faites au Togo pour l'amélioration des libertés publiques et fondamentales. Les 89 Etats ont souhaité que le Togo fasse des efforts pour poursuivre la lutte contre les violences faites aux femmes, signer et ratifier le protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), renforcer les mesures pour atteindre l'égalité des sexes, accroître les



efforts de lutte contre le mariage forcé, améliorer la protection législative des femmes, éradiquer les mutilations génitales féminines, garantir un accès universel au droit à l'avortement et à la santé reproductive, accroître ses efforts en matière d'éducation sexuelle, continuer l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation, réduire les disparités entre filles et garçons au niveau de l'enseignement, continuer à lutter contre le travail et la traite des enfants, garantir le droit de réunion pacifique, modifier les lois qui limitent ce droit, garantir et renforcer les capacités des forces de l'ordre en matière de respect des droits de l'Homme et promouvoir un environnement sûr pour la société civile.

En outre, il a été recommandé au Togo d'établir un système efficace de santé publique pour garantir des soins préventifs, sensibiliser à l'importance de l'enregistrement des naissances, de continuer à mettre en œuvre des mesures de réduction de la

pauvreté, favoriser l'emploi des jeunes, étendre le champ d'inspection du travail au domicile privé, prendre des mesures pour lutter contre la corruption, dépénaliser l'homosexualité, lutter contre les discriminations faites aux personnes en raison de leur orientation sexuelle. Cette dernière recommandation n'a pas reçu l'assentiment de la délégation togolaise car elle estime que les valeurs éthiques et culturelles du pays ne peuvent pas l'admettre.

Le Togo est également appelé à revoir sa législation pour garantir le droit à la liberté d'expression et de la presse, faciliter le travail des journalistes et des bloggeurs et à prendre des mesures pour assurer la liberté de conscience et de religion. En matière carcérale, les Etats recommandent d'améliorer les conditions de détention carcérale, assurer l'interdiction de la torture, fournir des réparations aux victimes de la torture, enquêter sur les allégations d'arrestations arbitraires et violentes, libérer

toutes les personnes détenues pour avoir exprimé leur droit à la liberté d'expression et respecter les droits des prisonniers politiques. Les 89 pays recommandent à cette 40e session de l'EPU, au Togo, l'indépendance de la justice et de la Commission Nationale des Droits de l'Homme avec un financement adéquat et ratifier le statut de Rome.

Toutes ces félicitations et réserves à l'endroit du Togo seront consignées dans un rapport général qui sera adopté, le vendredi 28 janvier 2022, par le Groupe de Travail. Les trois États faisant partie du groupe de rapporteurs (« troika ») pour l'examen du Togo sont l'Erythrée, les Emirats arabes unis et l'Ukraine.

L'EPU est un mécanisme unique qui permet d'examiner périodiquement la situation des droits de l'homme dans les 193 Etats membres des Nations Unies. Depuis la première session de l'EPU en avril 2008, tous les 193 États membres ont été examinés à deux reprises dans le cadre du premier et second cycle de l'EPU. Au cours du troisième cycle de l'EPU, les États auront à nouveau l'occasion d'énoncer les mesures qu'ils ont prises pour mettre en œuvre les recommandations faites au cours des examens précédents auxquelles ils se sont engagés à donner suite, ainsi que de mettre en évidence l'évolution récente des droits de l'homme dans le pays.

ART CONTEMPORAIN

# Richard Laté au Luxembourg

Il est l'invité de la « Cartographie des possibles ». En effet, l'artiste togolais Richard Laté participe à une exposition collective d'un mois qui s'ouvre ce jeudi 27 janvier au Luxembourg.

Nicolas EDORH

C'est une initiative du Cameroun. Le Luxembourg accueille huit pays africains dont le Togo. Intitulée « Cartographie des possibles », cette exposition collective débute par un vernissage ce jeudi 27 janvier à la prestigieuse galerie Nosbaum Reding, située dans le centre historique du Luxembourg.

Selon l'artiste camerounais

Barthélémy Togu, initiateur de cette belle exposition, en invitant sept artistes africains de renommée internationale à se joindre à lui, il crée une cartographie où huit univers différents se rencontrent. Dans l'idée de la rencontre au sens d'Edouard Glissant qui parle du Tout-Monde. « Symboliquement, cette exposition est une invitation immersive dans nos mondes... »



», fait-il savoir. Et, c'est le constat d'un monde qui à l'aune de la pandémie bouge, se transforme et se digitalise en

renonçant à se déshumaniser par la force de la création et l'abolition des frontières.

Au cours de cette exposition, les passionnés d'art contemporain auront à découvrir Bright Eke (Nigeria), Yacob Fall (Sénégal), Richard Laté Lawson-body (Togo), Cynthia Phibel (Guadeloupe), Siriki Ky (Burkina Faso), Amy Sow (Mauritanie), Barthélémy Togu (Cameroun), Freddy Tsimba (RD Congo).

1ER DIALOGUE INTERPROFESSIONNEL

# L'OTR sensibilise les collectivités locales

Les 20 et 21 janvier 2022, l'Office Togolais des Recettes (OTR), a organisé le premier dialogue interprofessionnel sur la fiscalité locale. Une rencontre qui s'explique par l'opérationnalisation de la décentralisation au Togo et la recherche des voies, stratégies et moyens pour permettre aux collectivités locales de mieux collecter les recettes pour leur développement et une bonne gouvernance. Cette rencontre tenue avec l'apport de l'Institut de Formation Fiscale et Douanière (IFFD-OTR), a vu la participation de plusieurs acteurs venus de divers horizons.

Isidore AYEKO

Des fiscalistes, des élus locaux, des universitaires, des juristes, des notaires, des opérateurs économiques et des représentants de la société civile du Togo, d'autres pays d'Afrique et de la France ont pris activement à cette rencontre axée sur les échanges sur la fiscalité locale pour une meilleure décentralisation. « La fiscalité locale et le développement ». C'est le thème général de ce forum qui a défini des approches de solutions pour amener les municipalités à œuvrer pour l'amélioration de la collecte des taxes communales pour un développement

harmonieux. « Face aux enjeux de l'élargissement de l'assiette fiscale, d'accroissement des ressources des collectivités territoriales et aux diverses mutations dans le domaine de la fiscalité, il est impérieux de fédérer les énergies de tous les acteurs nationaux et internationaux en associant à cet effet, les professionnels, les universitaires, la société civile et les autres acteurs pour un partage mutuel d'expériences afin de proposer des solutions simples et adaptées aux réalités de notre pays », a indiqué, Tofio Kossi, directeur de cabinet et représentant du ministre de l'Économie et des



Fiances.

« Décentralisation et fiscalité locale : considérations générales », « les méthodes et techniques de l'optimisation fiscale locale au Togo » et « l'environnement de la fiscalité locale » sont les grands panels qui ont meublé les travaux avec des communications comme « la décentralisation et la fiscalité locale : une course à l'inventivité », « les communes du Togo face aux défis de la mobilisation des ressources », « politique de décentralisation et autonomie financière des collectivités locales au Togo », « contributions des partenaires au développement à la mobilisation des ressources

des collectivités locales au Togo », « les ressources propres des collectivités locales en droit fiscal togolais », « réflexion sur l'autonomie financière des collectivités locales dans le cadre de la décentralisation au Togo », « digitalisation et mobilisation des recettes foncières locales au Togo » et bien d'autres.

« La tenue de ce forum est motivée par l'accompagnement des efforts du gouvernement dans le processus de décentralisation au Togo marqué par les élections locales de 2019, avec à la clé, la recherche des approches de solutions devant permettre aux collectivités territoriales d'améliorer efficacement

l'offre de services publics aux communautés à la base », a déclaré Philippe Tchodie, Commissaire Général de l'OTR. Des assises bénéfiques pour les élus locaux. Ils ont tiré d'énormes leçons et appris quelques stratégies pour renflouer leurs caisses pour le bien-être et l'épanouissement de leurs communautés. « Nous tenons à remercier l'Office Togolais des Recettes pour l'organisation de ce forum. Il a été éducatif et bénéfique pour nous, élus locaux. Des difficultés, obstacles ont décryptés et des astuces données. Nous essayerons de mettre en pratique quelques principes reçus pour l'amélioration de la gestion locale. Nous devons maximiser les recettes pour pouvoir bâtir convenablement nos communes respectives », a laissé entendre, un élu local, à l'issue des assises.

Ce dialogue interprofessionnel était également un moment de partages d'expériences avec des pays pratiquant depuis longtemps la décentralisation comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali et le Ghana.

BRVM

## 1 477 milliards FCFA distribués aux investisseurs

2021 a été une année faste à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), malgré la persistance de la pandémie liée à la Covid-19. En effet, le marché actions, le plus dynamique du marché financier régional, a enregistré une forte progression de 39,15% fin 2021, après avoir essuyé 5 années consécutives de baisse.

Autrement dit, les personnes qui ont acheté des actions à la BRVM en 2021, ont vu leur capital progresser en moyenne de 39,15%.

Sika Finance note qu'il s'agit de la 3ème plus importante performance de l'histoire de la BRVM, après celles de 2007 et 2013 où le marché actions avait enregistré des gains record de respectifs de 77,05% et 39,28%.

Cette situation qui traduit une hausse significative de la plupart des cours des actions cotées à la BRVM a permis par ricochet aux investisseurs d'emporter de belles plus-values.

Au-delà de ces niveaux élevés de plus-values engrangés, le marché financier régional a

également distribué 1 477 milliards FCFA (2,55 milliards de dollars) aux investisseurs au cours de l'année 2021 au titre des dividendes payés, des intérêts sur les titres obligataires et le remboursement de capital de plusieurs emprunts obligataires, a annoncé Edoh Kossi AMENOUNVE, directeur général de la BRVM et du DC/BR, ce 25 novembre 2021 à l'occasion de la présentation du bilan 2021 des activités de son institution.

« Cela représente une forte injection de liquidité dans une économie pour la consommation, l'investissement en portefeuille ou non. Cela montre bien que l'activité du marché boursier est une activité motrice pour la croissance



économique puisque l'épargne investie en valeurs mobilières est rémunérée par les dividendes, les intérêts payés sur les emprunts obligataires, et tout cela est retourné aux investisseurs », a ajouté Amenounve.

Ainsi, pour lui, la Bourse régionale contribue significativement au financement de l'économie dans l'Union et à l'accélération de la croissance économique.

**Une capitalisation boursière globale de plus de 13 300 milliards FCFA**

En ligne avec cette évolution du marché financier régional,

la capitalisation boursière globale qui est la valeur de l'ensemble des titres cotés à la BRVM au prix du marché, a atteint 13 332,46 milliards FCFA (23 milliards de dollars) au 31 décembre 2021, soit l'équivalent du 15% du PIB de l'Union, dont 6 085,42 milliards FCFA pour le marché actions et 7 247 milliards FCFA pour le marché obligataire.

Aussi, la valeur des transactions journalières a franchi un nouveau seuil en ressortant à 2,9 milliards FCFA, soit 5 millions de dollars, pour un volume journalier moyen de titres échangés de 983 078.

Plusieurs facteurs ont concouru à la remontée du marché financier régional en 2021, dont, entre autres, la résilience des économies de l'UEMOA, l'efficacité des mesures de relance, le faible niveau de valorisation des actifs, les bons résultats financiers réalisés par la plupart des sociétés cotées

malgré la crise sanitaire, ainsi que les achats massifs réalisés par les investisseurs étrangers sur le marché obligataire.

On note également les réformes entreprises par la BRVM, notamment l'intégration des fractionnements et des volumes minimums qui a eu pour conséquence le renforcement de la liquidité du fait de la réduction du prix moyen d'une action.

**2 nouvelles introductions en bourse attendues en 2022**

S'agissant des perspectives pour l'année 2022, la BRVM envisage, entre autres, la finalisation du processus d'introduction en bourse de 2 nouvelles sociétés, la poursuite de la certification des PME devant intégrer le 3ème compartiment et la finalisation de l'étude de faisabilité relative à la mise en place d'un marché des produits dérivés.

## DÉVELOPPEMENT DU SPORT

# Le CNO présente Togo Sports Challenge

L'ambitieux Programme global de développement du sport dénommé « Togo Sports Challenge » a été lancé hier mercredi 26 janvier par Madame le Ministre des Sports et des Loisirs. Initié et coordonné par le Comité National Olympique du Togo (CNO-TOGO), en collaboration avec les Fédérations Nationales Sportives, ce Programme prend en compte une série d'événements sportifs de haut niveau pendant la période 2022-2025 dont la diffusion en direct sera assurée par le partenaire New World TV.

Elom ATTISSOGBE

C'est un Programme qui va catalyser le sport togolais, valoriser les athlètes, les encadreurs et promouvoir les talents. Togo Sports Challenge a pour objectif principal de mobiliser, au profit des Fédérations Nationales Sportives, des ressources auprès de partenaires et sponsors à travers la vente de packages promotionnels autour d'événements sportifs attractifs, organisés par les fédérations, sous la coordination du CNO-TOGO.

À travers ces événements, le CNO-TOGO s'engage comme un acteur majeur du développement du sport togolais, et accompagnera pleinement les efforts de l'Etat dans le cadre des objectifs de création d'une génération de talentueux sportifs pouvant apporter au pays des médailles lors des grands événements internationaux.

Englobant au total huit disciplines dont le football, la lutte, l'athlétisme, le beach handball, le basketball 3x3, l'escrime, le judo et le teqball, le Programme offre aux partenaires, l'unique opportunité de soutenir plusieurs fédérations sportives et de bénéficier des retombées

immédiates suivantes : « atteinte de la grande majorité de cibles potentielles pour leurs produits et services, être perçus comme sponsors de plusieurs fédérations sportives et fortement améliorer leur image d'entreprise citoyenne, bénéficier d'une campagne de communication globale soutenue durant toute l'année sur tous les supports médiatiques disponibles, être associés aux meilleurs sportifs du pays et bénéficier de fortes retombées en termes d'image, être partenaires d'un programme évolutif ».

Selon le Département Marketing du CNO-TOGO, cette liste de huit disciplines évoluera chaque année, permettant ainsi de renforcer les possibilités de promotion et de publicité autour des marques et produits.

Les événements choisis par exemple, sont le match des étoiles, le trophée de l'indépendance en ce qui concerne le football, le tournoi de lutte codifiée, la course de relais sur route pour l'athlétisme, Togo Beach Handball Games pour le beach handball, Lomé Rising Stars pour le basketball 3x3, le challenge international de Lomé pour l'escrime, le tournoi international de



l'espoir pour le judo, et le Teqball Fun.

Autour de ces événements qui seront diffusés sur New World TV et en streaming sur les plateformes disponibles, les partenaires pourront promouvoir leurs marques et produits et disposer de panneaux de publicité sur les sites de compétition. Ils auront également une exclusivité dans la catégorie de produits et services, une campagne d'affichage dans toutes les villes du pays, un package de spots TV gratuits et présence sur le spot TV de promotion (150 spots au total), un droit d'utilisation des espaces VIP lors des compétitions, un lien sur le site internet du CNO et sur les médias digitaux, une présence sur tous les supports (T-shirts, panneaux, plateaux TV, citations, etc.)

En marge des événements, le CNO-TOGO envisage l'organisation de concerts qui vont attirer les foules et renforcer l'impact populaire, garantissant ainsi aux

partenaires, une plus grande visibilité et la possibilité de mettre en place des activités commerciales et promotionnelles sur les lieux de compétition.

Au niveau de New World TV, chaque partenaire du projet bénéficiera d'un package TV gratuit comprenant notamment la présence du logo sur le spot de promotion, le droit d'utilisation des images à des fins promotionnelles, la présence lors des émissions sportives, avec un plateau décoré et des présentateurs habillés (logo sur les tenues).

« Je salue à juste titre le projet Togo Sports Challenge qui apporte non seulement une réponse concrète au besoin de compétitions pour nos athlètes mais offrira par la même occasion une vitrine d'exposition inédite aux entreprises et sociétés de notre pays pour la promotion et de leur image ainsi que de leurs produits et services à travers les médias et différentes plateformes de communication.

Ce partenariat gagnant-gagnant entre le monde du sport, celui des affaires et de la communication est le moteur qui a contribué à l'essor vertigineux du sport dans bien de pays », a déclaré hier, au lancement, Dr Lidi-Bessi Kama, ministre des Sports et des Loisirs.

« Je voudrais adresser mes chaleureuses félicitations au Président du Comité National Olympique du Togo ainsi qu'à toute son équipe technique pour le travail de sabre abattu pour la mise en place de ce projet. Je me réjouis plus encore de l'honneur que le Comité National Olympique du Togo a bien voulu me faire en plaçant ce projet sous mon parrainage. Ce choix qui traduit la vitalité des excellentes relations de collaboration qui lient nos deux institutions me fonde à croire que l'initiative de Togo Sports Challenge apportera une contribution majeure à la redynamisation du secteur des sports à laquelle mon département s'attèle conformément aux directives de la feuille de route gouvernementale sous la haute impulsion du Président de la République. Je voudrais inviter chacune des parties prenantes de ce projet à poursuivre avec de rigueur, assiduité et professionnalisme les efforts consentis pendant la phase d'élaboration du projet pour garantir une pleine réussite au projet », a-t-elle ajouté.

Les événements sportifs prévus dans le cadre de Togo Sports Challenge vont démarrer dans les prochains mois, dans le strict respect des mesures barrières et du protocole sanitaire en vigueur au Togo.

## PROJET NOVISSI

## 6,5 milliards FCFA pour soutenir 45 000 personnes vulnérables

La France à travers l'Agence française de développement (AFD) a apporté le 21 janvier dernier un appui additionnel de 10 millions d'euros, soit 6,5 milliards FCFA, au Togo pour l'extension du projet Novissi.

Lancé en avril 2020, ce projet est un ambitieux programme d'aide financière mis en place par l'Etat togolais au plus fort de la crise sanitaire liée à la Covid-19 en vue de soutenir les populations vulnérables.

Venant en complément des

3 millions d'euros approuvés par l'AFD en juin 2020, cette nouvelle subvention permettra au Togo d'étendre l'accès aux transferts monétaires à 45 000 nouveaux bénéficiaires dont les plus vulnérables recevront 15 000 FCFA par trimestre



pendant 18 mois.

Ces transferts cibleront 75% des bénéficiaires en milieu

rural et 25% en milieu urbain, respectivement dans 100 cantons ruraux les plus pauvres et quartiers précaires

des zones urbaines.

En juin 2020, faut-il le rappeler, la Banque mondiale avait accordé un appui similaire de 20 millions de dollars (11 milliards FCFA) pour le projet filets sociaux et services de base (FSB).

Ce financement avait permis à 60 000 personnes de bénéficier de transferts monétaires trimestriels.

## RÉGULATION DES MÉDIAS

## HAAC : processus électoral enclenché

En fin de mandat et après la relecture de la loi organique de l'institution, les membres de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) vont devoir chercher des voix auprès des députés de l'Assemblée Nationale. Les candidatures sont ouvertes pour le renouvellement des membres de l'institution depuis le 19 janvier par Yawa Tsegan, présidente de l'Assemblée Nationale.

Isidore AYEKO

C'est à travers un communiqué que la présidente de l'assemblée nationale, Yawa Djigbodi Tsegan, a rendu effective, l'ouverture des candidatures à la HAAC.

Un appel à candidatures pour le renouvellement de 06 membres sur les 09 qui composent la HAAC. Ces six membres sont repartis comme suit : 04 sur la liste des professionnels de la presse établie par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) qui doit centraliser l'ensemble des candidatures et les transmettre à l'Assemblée Nationale et 02 n'appartenant ni aux médias, ni à la presse, ni aux institutions de la

République.

« La candidature est libre et individuelle. L'élection des membres de la HAAC tient compte du genre », précise le communiqué. Etre de nationalité togolaise, jouir de ses droits civils et politiques, justifier d'au moins de dix ans années d'expériences professionnelle, être de bonne moralité, n'avoir pas été sanctionné pour manquement à la déontologie, à l'éthique ou aux lois et règlements en vigueur dans les dix années précédant la candidature et ne pas appartenir à un organe dirigeant d'une formation politique, sont entre autres conditions pour être éligible.



Les dossiers de candidatures sont reçus du lundi 24 janvier au lundi 14 février 2022 au secrétariat général de l'assemblée nationale. Le dossier doit comporter la mention « Candidature à la HAAC ». L'OTM est l'organe qui va centraliser les candidatures des professionnels de la presse. « Les candidatures des professionnels de la presse sont reçues par l'OTM. La

liste des professionnels de la presse est dressée par l'OTM après vérification des pièces administratives et documents à fournir. Le liste est publiée et transmise à l'assemblée nationale avec les observations dans un délai de soixante-douze heures à compter de la clôture des candidatures », indique le communiqué de l'Assemblée Nationale. L'élection des nouveaux membres de la HAAC se fera en séance

plénière publique dans le strict respect des mesures barrières de lutte contre la propagation de la Covid-19.

Garantir et assurer la liberté et la protection de la presse et de tous moyens de communication de masse dans le respect de la loi, veiller au respect de la déontologie en matière d'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication, garantir l'utilisation équitable et appropriée des organismes publics de presse et de communication audiovisuelle par les institutions de la République, chacune en fonction de ses missions constitutionnelles et d'assurer le cas échéant les arbitrages nécessaires, sont entre autres missions de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication.

## LUTTE CONTRE LA COVID-19

## L'ONG IYF offre 51250 bavettes à la préfecture d'Agoè-Nyivé

En sa qualité de président du Comité préfectoral de Gestion de la Riposte (CPGR) à la Covid-19, le Colonel Hodabalo Awaté, préfet de la préfecture d'Agoè-Nyivé a réceptionné hier mercredi 26 janvier 2022, à ladite préfecture, 51250 bavettes des responsables de l'Organisation Non Gouvernementale « International Young Fellowship » (IYF) en présence du Pasteur Kim Young Sam de l'ONG IYF et d'Adanbounou Akoété, maire de la Commune Agoè-Nyivé 1.

Charles K.

Ce geste vise à accompagner le comité préfectoral de Gestion de la Riposte à la Covid-19 dans la mise en œuvre des mesures édictées par le gouvernement, notamment le port de bavettes afin de protéger la population contre la pandémie. Une manière pour les responsables de l'IYF de participer à la lutte contre le coronavirus. « Nous nous réjouissons d'accueillir ces lots de bavettes qui vont nous aider dans la riposte contre la Covid-19. Ce don portera assistance à ceux qui peinent à se procurer des bavettes. Alors, un sincère merci à l'ONG IYF qui ne cesse d'apporter son

soutien dans la mise œuvre de la politique du Chef de l'Etat qui ne veut laisser personne de côté. Nous en ferons un bon usage », a indiqué le Colonel Hodabalo Awaté, préfet d'Agoè-Nyivé.

Cet apport de l'ONG IYF s'inscrit dans la droite ligne des appuis apportés au gouvernement et à la Communion Nationale de Gestion de la Riposte à la Covid-19 dans leurs multiples efforts pour faire respecter les mesures barrières afin de juguler la pandémie.

Pour le Pasteur Kim Young Sam, représentant Résident de l'ONG IYF, la préfecture



d'Agoè-Nyivé et l'IYF sont en parfait partenariat. « Ce don témoigne de notre partenariat avec la préfecture d'Agoè-Nyivé et notre engagement à accompagner le gouvernement qui œuvre pour une santé saine des populations », a-t-il précisé.

International Youth Foundation (IYF) œuvre pour l'épanouissement de la jeunesse. Leur action est guidée par la conviction profonde que les jeunes femmes et les jeunes hommes du monde entier ont des rêves, de l'ambition et le

même potentiel. Et il faut les accompagner, les guider et les assister pour réaliser ces rêves. L'ONG IYF rêve d'un monde où tous les jeunes sont motivés et dotés des moyens de transformer leur existence.

Depuis 30 ans, ladite association se bat pour la concrétisation de cette vision à travers, entre autres, des formations, l'éducation, surtout par le changement des mentalités (mine education).

LA NOUVELLE  
TRIBUNE

Récupéré No 0546/31/05/16/  
HAAC  
Djidjole - Batomé, von après  
Maison Suzanne AHO, en face  
de l'église EAC-TOGO  
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02  
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication

Elom K. ATTISSOGBE  
Tél : (+228) 91 90 48 04 /  
98 01 82 02

Rédacteur en chef

Nicolas EDORH

Rédaction

Elom ATTISSOGBE  
Nicolas EDORH  
Béatrice AGBODJINOU  
Isidore AYEKO

Infographie

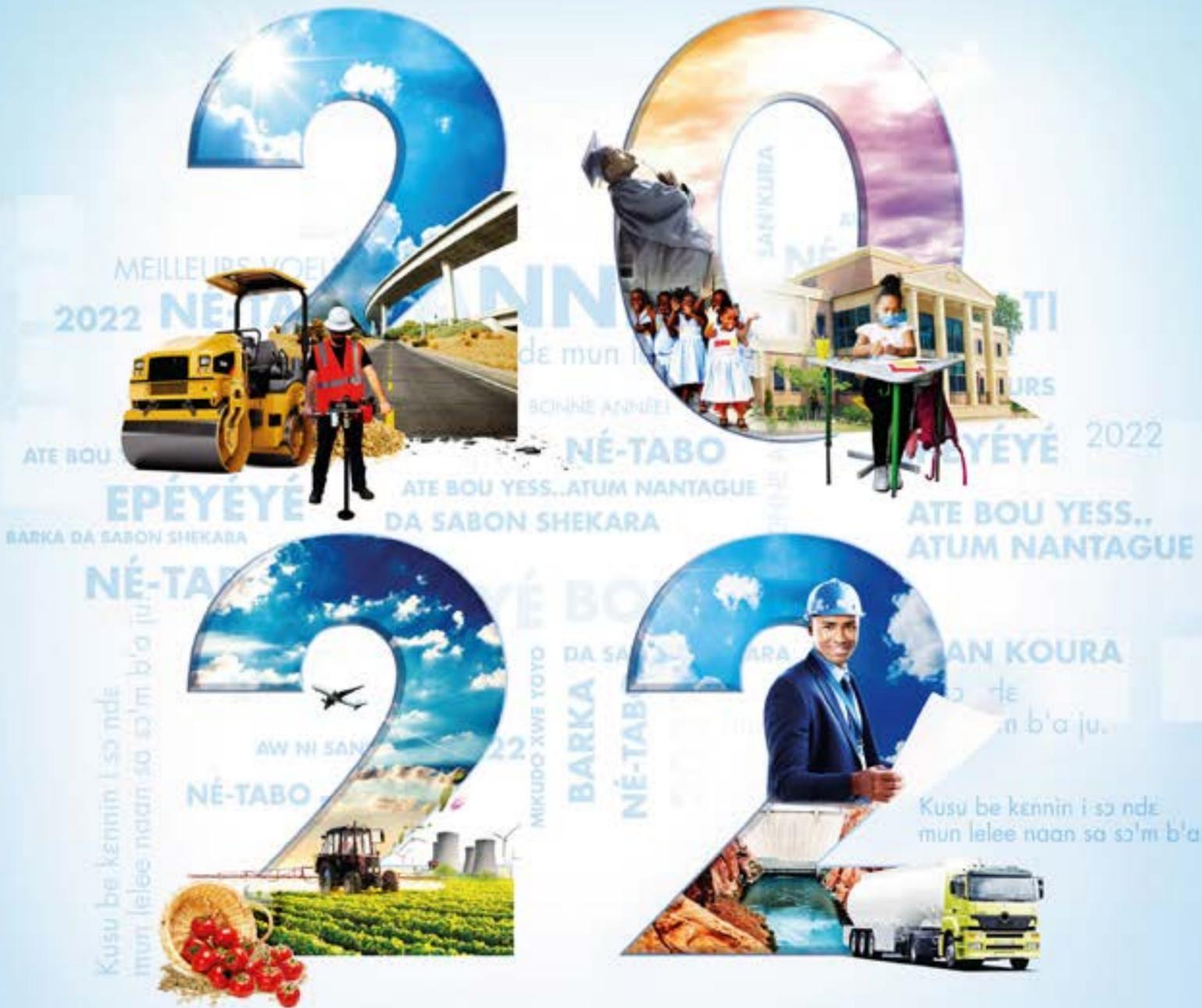
La Nouvelle Tribune

Impression

SDR

Tirage

1000 exemplaires



Bonne et Heureuse Année



La Banque Autrement  
<https://togo.coris.bank>

